

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 9 mars à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Sophie GUYON à Robert NATALE, Jean-Louis HOTTLET à Christian RAYOT, Fatima KHELIFI à Pierre OSER, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Cédric PERRIN à Bernard LIAIS, Frédéric ROUSSE à Jean Claude TOURNIER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 27 février	Le 27 février	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Robert NATALE est désigné.

2017-02-08 Travaux de mise en séparatif de l'assainissement sur diverses rues de Fêche l'Eglise-2017

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 26 janvier 2017,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 16 février 2017,

Envoyé en préfecture le 13/03/2017

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le

BREIZH
LEZVALLÉE

ID : 090-249000241-20170309-2017_02_08-DE

Les travaux consistent en la mise en séparatif de l'assainissement sur diverses rues de la commune de Fêche l'Eglise, soit:

- la création d'un réseau de collecte d'eaux usées strictes sur diverses rues de la commune en DN 200-250, sur 1442 ml,
- la création de 50 branchements neufs.

Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offres, réunie le 16 février 2017 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée, par l'entreprise COLAS, pour un montant de 422 770.92 euros HT.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse soutient les études de maîtrise d'œuvre et les travaux d'assainissement. Il est proposé au Conseil Communautaire d'effectuer une demande d'aides financières auprès de cet organisme pour ces travaux, à son taux maximum.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- de valider l'attribution du marché,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération,
- d'autoriser le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières relatives aux études et travaux de mise en séparatif,
- de réaliser cette opération d'assainissement collectif (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement (ou le cas échéant de sa déclinaison régionale),
- de mentionner dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'assainissement,
- de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de cette opération.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 13 MARS 2017

Le Président,



Le Président,

